

Vème TROPHEE ESPRIT CLUB

PREAMBULE

**Compétition par équipe (20 nageurs) permettant à 5 clubs de représenter l'esprit de son club
au travers des différentes catégories d'âges**

LIEU

**PISCINE D'AMBARES
Avenue Pierre Barre – 33440 AMBARES – tél. 05 56 38 96 04**

Bassin 25 mètres, 5 couloirs, Bassin de récupération

ORGANISATEUR

**AS AMBARES NATATION – Club 02 033 3131
Représenté par son Président Philippe VIDAILLAC
6 rue Georges Clémenceau – 33560 CARBON BLANC
Tél. président : 05 56 06 91 76 – Tél. secrétaire : 05 56 78 94 10**

DATE DE LA COMPETITION

**SAMEDI 16 FEVRIER 2013 à partir de 14 heures (ouverture des portes)
Début compétition à 15 heures**

OUVERTURE DE LA COMPETITION

Ouvert aux nageurs licenciés F.F.N. des clubs de Gironde

DATE DE LA REUNION TECHNIQUE

Avant le début de la compétition. Présentation du règlement

CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

**Avenirs (2004 et après) - Poussins (2002/2003) – Benjamins (2000/2001)
Minimes (1998/1999) – Toutes Catégories (1997 et avant)**

DUREE

**APRES MIDI à partir de 15 heures courses individuelles (ouverture des portes 14 h)
Remise des récompenses et apéritif offert**

DETAIL EPREUVES

**50 PAP
50 DOS**

Entracte

**50 BRASSE
50 CRAWL**

Entracte

20 x 50 NL

TARIFS

**Engagements 5 € par nageur (4 épreuves + relais)
5 € frais de dossier**

ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT

au plus tard le 9 FEVRIER 2013. Merci d'être exacts.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Avant le début de la compétition un tirage au sort sera établi par le juge arbitre afin de déterminer la ligne d'eau de chaque club – 5 lignes/5 clubs

- **Chaque club présente 2 filles et 2 garçons dans chaque catégories d'âges (20 nageurs)**
- **Chaque nageur se doit de participer aux 4 épreuves, ainsi qu'au relais**
- **Un classement aux points sera établi à la fin de chaque série de la façon suivante**
 - 1^{er} □ 25 points**
 - 2^e □ 20 Points**
 - 3^e □ 15 Points**
 - 4^e □ 10 Points**
 - 5^e □ 5 Points**
- **Les points du relais seront doublés (1^{er} □ 50, etc..)**
- **Les séries seront établies selon les temps d'engagements par catégories, et par sexe.**
- **Un club ne possédant pas une équipe complète (20 nageurs) peut participer mais ne marquera pas de point dans les épreuves concernées. Sa participation au relais sera donc impossible et ne marquera pas les points attribués lors de ces derniers**
Cependant un club est autorisé, en cas d'absence ou de manque de nageurs dans une catégorie, de remplacer ce dernier par un nageur de la catégorie poussine sauf pour la catégorie avenir qui ne peut pas être remplacée par une autre catégorie.
- **Une disqualification selon le règlement FINA, entraînera une annulation des points du nageur ou du relais, et une pénalité de 5 points.**
- **La règle des deux départs sera appliquée lors de cette compétition.**

JURY

**Les temps seront pris par une équipe d'officiels validés par le comité d'Aquitaine.
Les clubs invités présenteront au minimum 3 officiels.**

CLASSEMENT

Un classement final sera réalisé, regroupant l'ensemble des points marqués par les nageurs et le relais. Les pénalités seront également prises en compte.

- **En cas d'égalité de point à l'issue du relais, le club gagnant sera celui qui sera le mieux classé au relais,**

RECOMPENSES

**Un trophée «ESPRIT CLUB» viendra récompenser le club terminant premier
Une coupe récompensera les 2^e et 3^e clubs**